

# Les enjeux de la sociologie de la pauvreté

Par Jeanne LAZARUS

- [Chômage](#)
- [Conditions de vie](#)
- [Crise économique et financière](#)
- [Domination](#)
- [Etat-providence](#)
- [Exclusion](#)
- [Inégalités](#)
- [Marché du travail](#)
- [Mesure de la pauvreté](#)
- [Niveau de vie](#)
- [Précarité](#)
- [Protection sociale](#)
- [Travailleurs pauvres](#)
- [Monde](#)
- [Pauvreté](#)

## Comment citer cet article

Jeanne LAZARUS, "Les enjeux de la sociologie de la pauvreté", *CERISCOPE Pauvreté*, 2012, [en ligne], consulté le 23/07/2014, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>

Les ouvrages de sciences sociales traitant de la pauvreté remplissent des bibliothèques entières. Peut-être parce que depuis la révolution industrielle tous ceux qui se sont intéressés au fonctionnement des sociétés occidentales ont été frappés par le fait que, dans des pays riches, de nombreux ménages vivent dans des conditions matérielles extrêmement difficiles et que cela a des conséquences sur l'ensemble de leur vie et de leur participation sociale. La pauvreté doit être historicisée : le prolétariat du XIX<sup>e</sup> siècle qui vivait dans des taudis et mangeait à peine à sa faim ne ressemble pas aux pauvres du XXI<sup>e</sup> siècle qui résident dans des HLM, sont habillés et nourris mais maintenus à l'écart de la société. Du côté des sciences sociales également, des évolutions historiques sont notables : les questions qui sont posées aux mondes sociaux évoluent avec eux.

Cet article a pour ambition de synthétiser non pas les travaux sur la pauvreté mais les questions qui se posent aux chercheurs travaillant sur ce thème. Nous nous concentrerons sur les pays développés, et particulièrement sur la France et les Etats-Unis, avec quelques incursions britanniques. Les idées circulent largement entre les sciences sociales de ces différents pays et les débats sont souvent les mêmes ; c'est en ce sens qu'il nous semble utile de ne pas rester à l'intérieur des frontières françaises.

Le premier ensemble de questions concerne la définition de la pauvreté : savoir qui est pauvre est une question essentielle pour ceux qui s'intéressent à ce sujet comme pour les gouvernants. Pourtant, y répondre implique des choix théoriques importants. Nous nous intéresserons ensuite au lien entre pauvreté et assistance, puis à un débat très actuel dans la sociologie de la pauvreté : la question de la culture de la pauvreté, qui soulève celle de sa

transmission. Enfin, nous montrerons que théoriser et problématiser la pauvreté impose de disposer d'une vision d'ensemble de la société.

## **Comment définir la pauvreté ?**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'appartenance à la classe ouvrière était synonyme de misère. Marx et Engels étaient très préoccupés de la pauvreté des ouvriers, Engels l'a notamment décrite dans *La situation de la classe ouvrière en Angleterre* (1844). Comme les réformateurs sociaux (Villermé ou Le Play), il y dénonçait la pauvreté absolue, celle qui empêche que soient satisfaits les besoins physiologiques de base – manger, se vêtir et se loger. Pourtant, peu à peu, dans les pays développés, l'augmentation du niveau de vie et des protections collectives ont transformé la définition des pauvres.

Au XX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles catégories sont apparues, soulignant que la pauvreté était devenue relative, c'est-à-dire synonyme d'écart par rapport au mode de vie et au niveau de possession moyens. Charles Booth, réformateur anglais, initia une grande transformation dans la façon de catégoriser les pauvres et de penser la pauvreté en mettant au point le seuil de pauvreté – la *poverty line* – à la fin des années 1890. Ces mesures de la pauvreté relative sont caractéristiques des sociétés industrielles et post-industrielles (Gueslin, 2004). Dans l'Europe pré-industrielle, la pauvreté étant généralisée et la distribution des revenus bi-modale – c'est-à-dire répartie en deux groupes très distincts : les quelques très riches et le peuple pauvre –, un seuil de pauvreté n'aurait pas eu de sens. Il n'a lieu d'être qu'à partir du moment où la société est pensée autour de la classe moyenne. Le seuil de pauvreté est utilisé pour faire des comparaisons internationales, pour évaluer des politiques publiques, mais aussi pour dénoncer des situations (en particulier le nombre d'enfants vivant sous ce seuil). Mais l'usage du seuil de pauvreté indique surtout la relativité de la pauvreté car le niveau du seuil est toujours calculé en référence au reste de la population : par exemple, en France le seuil équivaut à la moitié du revenu médian alors qu'au Canada, une famille est considérée comme pauvre si elle dépense plus de 20 % de plus que la moyenne pour ses besoins de base (alimentation, habillement et hébergement).

Ce seuil de pauvreté pose évidemment de nombreux problèmes théoriques : est-ce qu'une famille située juste au-dessus de ce seuil vit dans des conditions réellement différentes d'une famille dite « pauvre » ? Le patrimoine n'est pas pris en compte, or il influence largement les conditions de vie. Et surtout, le seuil de pauvreté est unidimensionnel, il ne tient compte que du niveau de revenu : les ressources non monétaires (réseaux familiaux et communautaires, auto-consommation, statuts sociaux) n'apparaissent pas. Il existe donc d'autres moyens d'évaluer les niveaux de pauvreté qui consistent en particulier à demander aux gens s'ils se considèrent comme pauvres et qui donnent des résultats surprenants, puisque des personnes ayant de faibles revenus mais des modes de vie peu dépensiers se sentent parfois subjectivement moins pauvres que des personnes « objectivement » plus riches, ayant des salaires moyens ou supérieurs à la moyenne mais dont les dépenses sont nombreuses et qui ont le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'argent pour vivre comme elles le souhaiteraient.

En réalité, le concept de « pauvreté » est souvent insatisfaisant pour décrire l'expérience du manque et des conditions de vie difficiles. Le terme d'« inégalité » lui est souvent préféré et permet de détailler les conséquences de la pauvreté : logements dégradés, isolement géographique et longueur du temps de transport quotidien, services publics de moins bonne qualité (temps d'attente, courtoisie de l'accueil, qualité des prestations), accès plus difficile à

l'éducation, à la santé, aux loisirs, etc. L'accès à la consommation est lui aussi inégal : être pauvre, ça coûte cher, comme l'a écrit l'écrivain James Baldwin en 1961. David Caplovitz, dans son célèbre texte de 1963, *The Poor Pay More*, a montré que les habitants des *housing projects* américains payaient plus cher pour des biens de moins bonne qualité que ceux auxquels la classe moyenne avait accès. Plusieurs raisons l'expliquent : la timidité sociale et parfois le mauvais anglais de ces Américains pauvres les conduit à peu sortir de leurs quartiers et à ne pas oser fréquenter les magasins de la classe moyenne – ils n'ont pas toujours de voiture ou le temps de prendre le bus pour aller dans des supermarchés éloignés de leurs quartiers. Autre raison importante : les magasins de proximité ou les démarcheurs qui viennent les trouver chez eux leur proposent des crédits, auxquels ils n'auraient pas accès sur le marché bancaire ordinaire. Les travaux sur l'accès des plus pauvres au système financier américain, qui comporte entre autres outils les crédits immobiliers *subprimes* devenus mondialement célèbres, montrent que l'accès à l'argent est plus cher pour ceux qui en ont le moins. Les établissements financiers ont installé des formes de péages sur toutes les transactions monétaires, qui touchent l'ensemble de la population. Par exemple, il faut déboursier quelques euros ou quelques dollars à chaque fois que l'on retire de l'argent à un distributeur. Mais ces péages sont beaucoup plus lourds pour les plus pauvres, en particulier lorsqu'ils n'ont pas de compte en banque, ce qui est le cas pour 20 % de la population américaine. Ceux-ci ont alors recours aux *fringe banks*, ces établissements (qui ne sont pas des banques) qui proposent d'échanger les chèques contre de l'argent, de payer les factures, d'envoyer des mandats, et surtout offrent des crédits, notamment les *payday loans*. Ces crédits de soudure sont souscrits à la fin du mois, en général pour quelques jours, et permettent d'attendre le versement du salaire. Le tarif habituel est de 15 dollars pour 100 dollars empruntés : si la personne a besoin de 300 dollars, elle fait un chèque de 345 dollars en échange duquel elle reçoit 300 dollars en *cash*, et le chèque est encaissé une semaine plus tard. Rapporté à l'année, les taux d'intérêts oscillent entre 800 et 2000 %. Trois cents dollars empruntés sur une carte de crédit bancaire ne coûteraient que quelques dollars, voire rien lorsque les clients ont des contrats haut de gamme.

L'aspect financier de la pauvreté est l'objet de nombreuses études aux Etats-Unis, depuis au moins les années 1960, avec évidemment un intérêt renouvelé depuis 2008, car les conditions léonines des contrats de crédit proposés aux plus pauvres ont fini par avoir des effets sur l'ensemble de l'économie non seulement états-unienne mais mondiale. En France, Georges Gloukoviezoff (2010) a décrit l'exclusion bancaire et ses conséquences sur les plus pauvres : le problème principal souligne-t-il est moins l'absence de compte en banque (presque 100 % de la population française en possède un), mais les difficultés d'usage d'une partie de la population. En outre, pour les Français les moins riches et les moins stables professionnellement, l'accès au crédit est souvent impossible. Ana Perrin-Heredia (2010) a mené un travail ethnographique approfondi auprès de ménages de catégories populaires et décrit dans le détail les mécanismes par lesquels ceux-ci se voient forcés de payer plus cher pour accéder au crédit et aux biens de consommation jugés usuels par la classe moyenne.

## **La pauvreté et l'assistance**

Une autre façon de définir la pauvreté consiste non pas à observer les conditions de vie ou le niveau de revenu d'un ménage ou d'une personne, mais plutôt à analyser les liens que cette dernière entretient avec le reste de la société. L'approche est constructiviste : le pauvre est celui que la société désigne comme pauvre. Georg Simmel, dans son texte *Les Pauvres* (1907), a été le premier à proposer cette définition *relationnelle* de la pauvreté qu'il définit comme la relation d'assistance. Les pauvres ne sont pas caractérisés par le manque et les

privations mais par « l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à leur égard ». Ils ne constituent pas un groupe et sont isolés les uns des autres, car, écrit Simmel, « ce qu'il y a de plus terrible dans la pauvreté est le fait qu'il y a là des êtres humains qui, dans leur position sociale, sont pauvres et rien que pauvres ». L'assistance aux pauvres a pour objectif de « supprimer les dangers et les pertes représentés par les pauvres vis-à-vis du bien de la communauté ». C'est pourquoi, souligne Simmel, dans certains pays, l'obligation de l'État d'assister le pauvre n'est pas le droit du pauvre mais celui du citoyen qui paie des impôts. C'est notamment le cas au Royaume-Uni. Ainsi, l'assistance est conservatrice et a pour objectif de maintenir le « *statu quo* social » et non pas de sortir les pauvres de leur pauvreté.<

En France, Nicolas Duvoux (2009) a montré que l'introduction du revenu de solidarité active (RSA, loi votée en 2008) est allée de pair avec un changement de philosophie des politiques sociales dont la priorité est désormais de remettre les chômeurs au travail. Les leviers financiers figurent au cœur du dispositif, l'idée centrale étant qu'il faut que la reprise du travail doit être financièrement rentable pour celui qui reçoit des aides sociales et qui, sinon, s'installerait dans son statut d'assisté.

On le voit, aborder la pauvreté par l'angle de l'assistance conduit à poser immédiatement des questions politiques. De fait, la sociologie de la pauvreté est intimement liée aux programmes sociaux et à l'État-providence. D'une part parce que les États demandent souvent aux chercheurs d'évaluer les besoins des plus pauvres et de mesurer l'impact des politiques mises en place ; d'autre part parce que les chercheurs eux-mêmes ont souvent des projets réformateurs. Y compris quand ils ne choisissent pas une position dénonciatrice, ils s'intéressent aux inégalités produites par la société dans laquelle ils vivent et leur horizon, même sans être explicitement signalé, est toujours celui d'une diminution de ces inégalités. Alice O'Connor (2000), retraçant l'histoire de ce qu'elle appelle le *poverty knowledge* aux États-Unis montre les liens institutionnels existant entre les chercheurs travaillant sur la pauvreté et le monde politique. Les recherches sur la pauvreté sont financées ou bien par des agences gouvernementales, qui ont des buts spécifiques de réforme sociale, ou bien par des fondations privées qui poursuivent des objectifs idéologiques. Mais au-delà de ces liens explicites, O'Connor montre que les questions mêmes qu'ont posées les chercheurs et la façon dont ils décrivent les pauvres depuis l'après-guerre a eu un rôle non négligeable, et paradoxal puisqu'elle leur impute une importante responsabilité dans l'établissement du *Personal Responsibility and Work Opportunity Reconciliation Act* de 1996, loi par laquelle l'administration Clinton a institué ce que certains ont qualifié de « fin de l'État-providence » américain. Il s'agit évidemment un paradoxe car la plupart des chercheurs sur la pauvreté sont des libéraux, au sens américain du terme, donc bien loin des conservateurs qui ont applaudi des deux mains à la loi de 1996. L'ouvrage d'O'Connor vise à comprendre pourquoi l'administration démocrate de Clinton a considéré que la pauvreté était due à des individus défaillants, manquant de compétences, de culture et de volonté plutôt qu'à des inégalités structurelles, à l'inégale répartition du pouvoir, de la richesse et des chances.

En décrivant le mode de vie des plus pauvres, les manques auxquels ceux-ci doivent faire face, qui touchent à la consommation mais aussi à la culture, aux relations affectives, à la stabilité aussi bien professionnelle que familiale, etc., il s'agit le plus souvent pour les chercheurs de dénoncer les torts que subissent ces populations laissées pour compte. En décrivant le désarroi des salariés licenciés lorsqu'une usine ferme, la décomposition sociale que cela peut entraîner, la démotivation, voire le laisser-aller, qui peuvent alors toucher des travailleurs et travailleuses jusqu'alors « méritant(e)s », les chercheurs visent à souligner les ravages de la violence des pratiques capitalistes. Pourtant, ces descriptions peuvent être

retournées contre les personnes décrites. Ainsi, diront les opposants à l'État-providence, les pauvres manquent de qualification et doivent donc se former. Leur vie familiale est instable : ils doivent être plus responsables, les parents doivent mieux s'occuper de leurs enfants. Ils sont démotivés et ne cherchent plus de travail : il faut supprimer les aides qu'ils reçoivent et ils retrouveront de la motivation, etc. O'Connor montre, preuves à l'appui, que les décennies de recherche sur la pauvreté ont peu à peu construit les arguments utilisés par les conservateurs pour « blâmer les victimes ». Pour elle, le problème fondamental vient du fait que les enquêtes ont délaissé le sujet de la pauvreté pour se focaliser sur les pauvres eux-mêmes. L'approche culturelle de la pauvreté porte ainsi les germes du retournement conservateur qui s'est opéré aux États-Unis mais également dans la plupart des pays développés.

## **Existe-t-il une culture de la pauvreté ?**

Il nous faut nous arrêter sur cette notion de « culture de la pauvreté », parce qu'elle est importante pour comprendre comment la sociologie a abordé ce sujet mais aussi parce qu'après avoir été délaissée, elle est de nouveau au centre de certaines recherches et a fait récemment l'objet de très vifs débats entre les chercheurs. La question politique qui entoure l'idée de culture de la pauvreté est celle de la reproduction : pourquoi les enfants de familles pauvres restent-ils pauvres et fondent-ils des familles pauvres malgré les programmes sociaux qui leurs sont destinés ?

La culture de la pauvreté a été théorisée par l'anthropologue américain Oscar Lewis dès 1959. A partir de monographies de familles habitant Mexico, il décrit un « cycle de la pauvreté », venant du fait que les pauvres développeraient un système de valeurs leur permettant de faire face à la misère, mais qui les maintient dans leur condition. Cette culture de la pauvreté se caractériserait par le sentiment de marginalité, de dépendance, par le fait de se sentir étranger dans son propre pays et vis-à-vis des institutions. En outre, les pauvres vivent au jour le jour, ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à une histoire, encore moins à une classe sociale. Pour Lewis, lorsque les pauvres deviennent membres de syndicats et accèdent à la conscience de classe, alors, ils peuvent rester terriblement pauvres mais sortent néanmoins de la culture de la pauvreté (Lewis, 1966).

Le travail de Lewis et la notion de culture de la pauvreté a été repris très largement dans le monde politique, et notamment par sa partie la plus conservatrice. Le rapport Moynihan de 1965 en est l'exemple le plus fameux et la source de la défiance des sciences sociales américaines à l'égard de l'idée de culture de la pauvreté. Moynihan impute la pauvreté persistante des Africains américains à leurs structures familiales qu'il décrit comme défailtantes, marquées par l'absence des pères et l'abondance des familles mono-parentales dirigées par les femmes. Moynihan suggère que cette désorganisation est un héritage de l'esclavage, époque où les familles étaient sans cesse séparées au gré des ventes par les maîtres. Scientifiquement, le rapport Moynihan a été entièrement contredit, aussi bien en ce qui concerne l'absence de liens au sein des familles d'esclaves séparées (Gutman, 1977) qu'à propos du lien direct qui existerait entre pauvreté et désorganisation familiale. Le livre de William Wilson, *The Truly Disadvantaged* de 1987, propose au contraire une explication structurelle de la pauvreté dans les ghettos américains, en liant le niveau de pauvreté au taux de chômage. Aux yeux de l'auteur, le faible taux de nuptialité et le nombre de naissances hors mariage ne constituent pas la cause des difficultés mais une conséquence de la diminution du nombre d'hommes noirs « mariables » (*marriageable*), c'est-à-dire occupant un emploi, depuis les années 1960 dans les zones urbaines dégradées.

Aux Etats-Unis, la question de la culture de la pauvreté a été l'objet de violentes controverses, au point que le thème est devenu tabou parmi les chercheurs libéraux tant il a été associé au conservatisme social et au « blâme des victimes ». Ce n'était pas le cas en France. Ainsi, lorsqu'en 1970 le livre de Richard Hoggart *The Uses of Literacy* est traduit en français, le titre en sera *La Culture du pauvre*. L'ouvrage a connu un grand succès et continue d'être fréquemment cité. Or Hoggart décrit bien un monde populaire avec ses valeurs et modes d'existence propres, sans que cela n'ait causé de troubles, notamment chez Pierre Bourdieu qui dirigeait la collection dans lequel le livre a été traduit.

L'idée de culture appliquée à la pauvreté - et c'est en ce sens que David Justice Harding, Michèle Lamont et Mario Luis Small veulent la reprendre (2010) - n'empêche pas que soit pris en compte des déterminants structurels ni n'implique de blâmer les victimes. La « culture » en sociologie peut avoir un sens totalisant et déterministe ou bien se rapprocher d'explications sociologiques prenant en compte le contexte social, les contraintes des individus, leur socialisation, rejoignant alors des analyses de chercheurs qui se revendiquent d'une approche structuraliste. Toutefois, le livre d'Hugues Lagrange (2010), *Le déni des cultures* et sa réception politique – le livre a été applaudi par les milieux français conservateurs et hostiles à l'immigration – prouve que l'espace est ténu et que l'enjeu politique autour de la culture de la pauvreté est réel.

### **Pauvreté et description de la société : strates, classes et exclusion**

De la définition relationnelle de Simmel à celle de la culture de la pauvreté, il apparaît que s'intéresser aux plus pauvres oblige à analyser le fonctionnement de l'ensemble de la société. Le groupe des pauvres ne peut être délimité sans une vision générale de l'organisation des hiérarchies et dynamiques sociales. De ce fait, les analyses de la pauvreté ont suivi des chemins parfois très différents. Le terme même de « pauvre » n'est pas toujours utilisé, car il stipule que le niveau de richesse serait le trait le plus déterminant de la catégorisation des individus, et il est donc en quelque sorte « conceptuellement pauvre », puisqu'il n'inclut ni le mode de vie, ni la culture, ni les rapports de force et de domination subis par ceux qui occupent des positions sociales peu élevées.

Pour opposer deux façons très différentes de décrire la société, on a tendance à distinguer une sociologie décrivant des strates de celle décrivant des classes. Cette opposition binaire est bien sûr à nuancer ; elle a toutefois l'avantage de bien poser le débat : les strates présentent une continuité. Cette approche a été développée par la sociologie américaine des années 1920, qui décrivait une société relativement homogène organisée autour de l'accès à la consommation. Les strates sont définies par le niveau de revenu et le type de consommation. La société est alors vue comme une vaste classe moyenne, ses membres se différenciant par des écarts à cette moyenne vers le haut ou le bas ; elle peut alors être dessinée sous forme de losange ou de toupie. Dans cette vision en strates, la pauvreté est résiduelle. Bien sûr, il existe une *lower lower class*, dont les membres ont un accès très partiel à la consommation ; toutefois, la dynamique sociale ascendante est destinée à les intégrer un jour ou l'autre.

En France, Henri Mendras (1988) estimait que la société des années 1970 et 1980, celle de la fin des trente glorieuses, se caractérisait par la « moyennisation » et un vaste mouvement « d'aspiration vers le haut ». Dans ce contexte, nul besoin d'étudier la pauvreté en tant que telle : la dynamique de progrès l'éradiquerait d'elle-même. Et si quelques individus ne s'intègrent pas à la société prospère, ils doivent s'en prendre à leurs déficiences personnelles. Ce point est central. Si l'on admet, comme je tente de le démontrer, que la sociologie de la

pauvreté est toujours politique, l'imputation de la responsabilité est une question essentielle : les pauvres sont-ils pauvres du fait de l'organisation sociale, qui ne leur donne pas les mêmes chances qu'aux autres membres de la société et reproduit les positions sociales de générations en générations ou bien sont-ils pauvres car individuellement défailants ? La description en strates, ne soulignant pas les rapports de domination, conduit plus facilement à considérer que ceux qui ne se conforment pas au modèle social commun le font par choix ou par faiblesse personnelle.

Au contraire, la description de la société en classes est conflictuelle. La place dans les rapports de production influence la position sociale et les classes sont antagonistes, marquées par la domination du capital sur le travail. Pourtant, d'une façon qui peut paraître paradoxale, la description de la société en classes fait peu de place à la question de la pauvreté. La sociologie critique française n'utilise pas le terme de pauvre, car les individus sont pensés avant tout par leur place dans les rapports de production. La classe ouvrière a longtemps été le moyen de parler de ceux qui subissent les inégalités et la domination. Ils ne sont donc pas appréhendés par leur niveau de revenu mais par une dénomination plus « épaisse », englobant des dimensions liées au mode de vie, de sociabilité, à l'expérience du travail, etc. Toutefois, la notion de classe ouvrière, si elle était opératoire jusqu'aux années 1970, a perdu de sa pertinence descriptive au moins pour deux raisons : d'une part la crise économique et le chômage de masse ont déstabilisé le monde ouvrier et ses identités ; d'autre part la notion semble exclure les salariés exécutants des services, pourtant proches par leurs conditions de vie objectives du monde ouvrier.

Olivier Schwartz (2011), dans un texte publié récemment mais écrit à la fin des années 1990, propose d'utiliser la catégorie de classes populaires pour désigner ceux qui sont placés au plus bas de l'échelle sociale. Et pour définir cette catégorie, deux dimensions sont à ses yeux essentielles : d'une part un statut social marqué par la domination et la « petitesse », c'est-à-dire un statut d'exécutant marqué par l'instabilité et la faiblesse de la rémunération dans des emplois précaires ; d'autre part des formes de « séparation culturelle » par rapport à la classe dominante, même si Schwartz insiste sur le désenclavement des classes populaires, en particulier du fait de la fréquentation de l'école et des médias, qui doit être en soi un sujet d'études. Il invite à sortir du paradigme d'Hoggart qui décrivait les ouvriers anglais comme ayant séparé le monde entre « eux » et « nous ».

Si la pauvreté est présente dans la description des classes populaires de Schwartz, c'est que ses membres expérimentent souvent la faiblesse des revenus et leur instabilité. Mais elle l'intéresse moins comme objet empirique qu'en ce qu'elle résulte de « la sujétion ou de la dépendance économique qui constituent l'une des formes majeures que peut prendre la position dominée ». En outre, les situations économiques des membres des catégories populaires sont multiples, certains artisans pouvant s'approcher d'une relative aisance. Les travaux sur le monde ouvrier pendant les trente glorieuses ont d'ailleurs montré que les ouvriers qualifiés et ayant eu des carrières stables ont pu accéder à la propriété et à des niveaux de consommation tout à fait similaires à ceux de la classe moyenne. De sorte que certains ont parlé de « déprolétarianisation du monde ouvrier ».

Le vocabulaire des classes sociales a des difficultés à intégrer la notion de pauvreté et va jusqu'à créer une frontière entre les travailleurs et les pauvres. D'ailleurs, Olivier Schwartz (2009) dans ses travaux sur la RATP décrit une tripartition du monde social. Les conducteurs de bus ont le sentiment d'être doublement opprimés : à la fois par ceux qui sont au-dessus d'eux, les « puissants », mais aussi par ceux qui sont « plus bas qu'eux », les chômeurs, les

bénéficiaires des aides sociales, les familles immigrées, voire les sans-papiers. Toutefois, la diffusion de l'expression « travailleurs pauvres » montre que la frontière entre le monde du travail et celui de la pauvreté est poreuse et que l'opposition, parfois entretenue à des fins électoralistes, entre une classe populaire laborieuse et méritante et des pauvres profiteurs est plus complexe qu'il n'y paraît.

En réalité, même pendant les trente glorieuses, la pauvreté absolue n'avait pas disparu, et les pauvres rien que pauvres, y compris en pleine prospérité économique, étaient bien présents, que l'on pense à l'appel de l'abbé Pierre en 1954, à la fondation d'ATD Quart-monde créée en 1957 ou aux bidonvilles qui jouxtaient la toute nouvelle faculté de Nanterre inaugurée en 1964. La notion d'exclusion, qui a pris une place importante pour décrire les situations de pauvreté depuis les années 1990, semble justement recouvrir un espace social et des individus qui ne trouvaient pas leur place dans le vocabulaire de la classe. En 1974, Rémy Lenoir, publie *Les Exclus, un français sur dix*. Il s'intéresse à ceux qui étaient alors désignés comme des « inadaptés » : les mineurs délinquants, les enfants confiés à l'aide sociale, les infirmes physiques et mentaux, etc. Il veut montrer que cette « inadaptation » sociale n'est pas un phénomène individuel mais bien le résultat de processus sociaux, comme l'urbanisation trop rapide et génératrice de ségrégations, le déracinement causé par la mobilité professionnelle et les inégalités de toute sorte. En outre, Lenoir affirme que le phénomène d'exclusion n'est pas marginal mais touche tous les groupes sociaux et pas seulement les sous-prolétaires.

Le livre n'a pas connu un succès immédiat, mais, la crise pétrolière a revivifié le concept d'exclusion, qui ne sert plus à désigner l'inadaptation sociale mais bien le chômage. Dans les années 1980, la « précarité » et la « nouvelle pauvreté » touchent des couches de la population intégrées dans le travail et la vie moderne mais victimes de la crise de l'emploi. En 1988, la loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI), votée à l'unanimité est précisément destinée à mettre en œuvre une solidarité publique à l'égard de ces « nouveaux » pauvres. La notion d'exclusion se développe alors et devient le mode de description le plus banal des problèmes sociaux. Les exclus ne sont pas seulement éloignés du marché de l'emploi, mais ils expérimentent des phénomènes de rupture. La popularisation de la notion d'exclusion est contemporaine de celle de « crise du lien social », qui dépasse la simple dénonciation des inégalités ou de la pauvreté économique et décrit une société émiettée et individualisée.

La réussite « médiatique » du concept d'exclusion conduit les chercheurs à le prendre au sérieux : son succès prouve qu'il désigne un phénomène réel. Toutefois, il devient rapidement fourre-tout et les sociologues sont poussés à le déconstruire et à lui substituer d'autres termes mieux étayés théoriquement. Serge Paugam propose en 1991 la notion de « disqualification sociale » à partir d'une enquête sur les allocataires du RMI. Il y analyse les liens des allocataires du RMI avec les dispositifs publics d'assistance et isole trois facteurs d'augmentation du recours à l'assistance : la dégradation du marché de l'emploi dans un contexte de développement économique ; la fragilité accrue des liens sociaux et l'extension de l'État social. La même année (1991), Robert Castel suggère de parler de « désaffiliation ». Le désaffilié est économiquement pauvre, mais sa situation s'explique par sa non intégration dans le travail et dans les sociabilités « socio-familiales ». Il vit dans un *no man's land* social. Les désaffiliés sont notamment : « le chômeur de longue durée, le jeune en quête d'emploi et consommateur de stage, l'adulte isolé qui s'inscrit au RMI, la mère de famille monoparentale, le jeune couple étranglé par l'impossibilité de payer les traites et loyers ».

La désaffiliation et la disqualification sont deux processus cumulatifs, liés à la vulnérabilité dans toutes les sphères sociales. En outre, dans les deux cas, il y a un parcours, une perte



progressive des liens. La différence principale entre les deux concepts est que la disqualification est centrée sur les relations avec les services sociaux tandis que la désaffiliation décrit un rapport plus global à la société. La représentation spatiale de l'exclusion est circulaire : au centre, les inclus et à la périphérie, les exclus. Elle est éloignée d'une représentation en strates puisqu'elle montre la multiplicité des désavantages que subissent les exclus sans se limiter à la question de la consommation. Toutefois, même si elle a un pouvoir de dénonciation de l'inégalité des rapports sociaux, l'approche de la pauvreté par l'exclusion est également différente de l'analyse en classes qui suppose d'identifier les prolétaires à leur statut professionnel. Or les exclus, même ceux qui travaillent par intermittence, ont précisément un rapport au travail trop lâche pour que celui-ci crée une identité et une appartenance sociale.

## Conclusion

On le voit avec la notion d'exclusion, l'analyse de la pauvreté est toujours un défi pour la sociologie, car elle oblige à une réflexion d'ensemble sur le lien social. Ainsi, une manière contre-intuitive de se pencher sur la pauvreté consiste à étudier la richesse. Les travaux récents sur la concentration des patrimoines et le lien entre fiscalité et imposition nous invitent à aborder la question de la pauvreté non plus sous l'angle des politiques d'assurance et d'assistance sociales, mais sous celui des effets de la fiscalité, de la régulation du marché du travail, des lois contre l'immigration illégale, qui placent une partie des individus dans des situations de sujétion sociale et politique mais aussi économique.

Toutefois, à l'heure actuelle, la question essentielle de la sociologie de la pauvreté est celle de l'assistance aux pauvres. Les critiques adressées à l'État-providence, sa contraction, en parallèle d'une stigmatisation toujours plus explicite des chômeurs, des « assistés » et autres « profiteurs » créent un contexte qui rend très sensibles les études sur la pauvreté. Les émeutes survenus dans les quartiers populaires des pays développés interrogent elles aussi les chercheurs en sciences sociales : si le moment de l'enquête impose une neutralité scientifique, il existe aujourd'hui une forte demande politique et sociale d'explication des tensions qui traversent nos sociétés, mais aussi une demande de prescription. Les enjeux qu'affrontent les sociologues de la pauvreté ne sont pas seulement théoriques et méthodologiques mais bien également politiques

## Références

- BALDWIN J., *Nobody Knows My Name: More Notes of a Native Son*, New York, Dial Press, 1961.
- CAPLOVITZ D., *The Poor Pay More*, New York, The Free Press, 1963.
- CASTEL R., « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », in DONZELOT J., (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, *Esprit*, 1991, pp.137-168.
- DUVOUX N., *L'Autonomie des assistés*, Paris, PUF, 2009.
- GLOUKOVIEZOFF G., *L'Exclusion bancaire*, Paris, PUF, 2010.
- GUESLIN A., *Les Gens de rien . Une histoire de la grande pauvreté dans la France du XXe siècle*, Paris, Fayard, 2004.

- GUTMAN H., *The Black Family in Slavery and Freedom, 1750-1925*, New York, Vintage Books, 1977.
- HARDING D., LAMONT M., SMALL M., (dir.), « Reconsidering Culture and Poverty », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 629, May 2010.
- HOGGART R., *La Culture du pauvre*, Paris, Ed de Minuit, 1970.
- LAGRANGE H., *Le déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010.
- LENOIR R., *Les Exclus, un Français sur dix*, Paris, Seuil, 1974.
- LEWIS O., *Five Families: Mexican Case Studies in the Culture of Poverty*, New York, Basic Books, 1959.
- LEWIS O., *La Vida : A Puerto Rican Family in the Culture of Poverty*, San Juan and New York, Random House, 1966.
- MENDRAS H., *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988.
- MOYNIHAN P. « The Negro Family: The Case For National Action », 1965.
- O'CONNOR A., *Poverty Knowledge. Social Science, Social Policy, and the Poor in Twentieth Century U.S. History*, Princeton University Press, 2001.
- PAUGAM S., *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 1991
- PERRIN-HEREDIA A., *Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires*, Thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2010.
- SCHWARTZ O., « [Peut-on parler des classes populaires ?](#) », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011.
- SCHWARTZ, O., « [Vivons-nous encore dans une société de classes ? Trois remarques sur la société française contemporaine](#) », *La Vie des idées*, 22 septembre 2009.
- SIMMEL G., *Les Pauvres*, Paris, PUF, Quadrige, 2005 (première parution 1907).
- WILSON W. J., *The Truly disadvantaged The Inner City, the Underclass, and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.